

CR du CA de l'ARIS

Mardi 17 mai de 14h00 à 16h00.

Présent·es : V. Grosstephan, S. Brau-Antony, C. Debars, N. Wallian, T. Derigny, A.S. Aubin, G. Escalié

Excusé·es : S. Éloi, G. Uhlrich, F. Brière, C. Ferreira-Borges

Points abordés :

1. État et perspectives candidatures CA :

4 postes sont à renouveler :

- deux dans le collège A : Serge (démission) et Cécilia (fin des deux mandats successifs) ;
- deux dans le collège B. Anne-Sophie et Thibaut ont fait part de leur souhait de continuer à s'engager au sein du CA mais s'est posée la question de leur changement de statut sans doute prochain, de doctorant à docteur. Or, contrairement à ce que je disais au CA, rien ne stipule qu'un doctorant perdant son statut de doctorant en cours de mandat ne puisse pas finir son mandat. Anne-Sophie et Thibaut peuvent donc se représenter et, s'ils sont élus, rester les deux ans même s'ils deviennent docteur·e durant cette période. Dans le cas de leur réélection, le renouvellement effectif ne serait donc que de deux personnes.

Par ailleurs, après lecture attentive des statuts, il s'avère que, contrairement à ce que je disais, là encore, il y a bien un nombre de membres fixe : 9 pour le collège A et 2 pour le collège B.

La situation actuelle, 5 membres en cours de deuxième mandat et 6 en cours de 1^{er} mandat, ne me semble pas justifier de démission supplémentaire à celle de Serge.

Je propose donc que l'on fasse un appel à candidature pour les 4 postes (2 collège A, 2 collège B). Une communication aux adhérents et via nos différents canaux de communication sera faite dans ce sens rapidement (une fois le CR validé).

- Il a été évoqué également la question des équilibres : H/F (actuellement 6 hommes, 5 femmes), de la représentativité des pays (pas de belge ni de suisse actuellement)
- A été évoqué la « philosophie » que nous souhaiterions voir perdurer au sein de l'ARIS. Vincent met en avant 3 points qui recueillent l'adhésion des autres membres du CA :
 - o une association au service de la communauté et non des intérêts et critères personnels ;
 - o pas de courant hégémonique, un espace de débat exigeant et respectueux ;
 - o un espace de soutien et d'accueil de nos doctorant·es et de nos jeunes chercheur·es...).

2. Candidature prochaine biennale => Montréal ; Lausanne (Cédric Roure)...

Après échange avec Cécilia (18.05.) il s'avère que les conditions ne sont pas réunies pour une organisation de la prochaine biennale à Montréal (changement de gouvernance, travaux importants). Il n'y aura donc qu'une candidature. Selon cette logique, Vincent va demander à l'équipe de Lausanne de préparer une présentation du projet pour le CA puis l'AG.

3. Ouvrage sur les Sciences de l'intervention

Le dossier n'a pas avancé depuis le dernier CA. Vincent rappelle la position du CA :

- le premier concerne le support. De nombreux doutes ont été émis sur la pertinence de passer par la revue EPS, notamment pour deux raisons : la démarche de la revue qui a soigneusement "évitée" l'ARIS, ce qui nous a semblé pour le moins incorrect, et surtout la volonté de produire un travail qui puisse être reconnu sur le plan académique, ce que ne permet pas la publication aux éditions de la revue EPS. Plusieurs pistes ont été évoquées comme les PUR par exemple ou une publication en ligne (par exemple les archives contemporaines <https://www.archivescontemporaines.com/> qui ont l'avantage d'être accessibles gratuitement pour les étudiant·es et dont le coût est estimé à 2800 euros pour 300 pages, coût que l'ARIS pourrait envisager de prendre en partie à sa charge avec, si possible, des contributions des laboratoires des différents chercheurs impliqués);

- le second point, en lien avec le premier, est que le CA opte pour un travail véritablement scientifique plutôt qu'un ouvrage de vulgarisation. Nous partageons tous l'idée que nous ne devons pas en rabattre sur l'exigence de faire travailler nos étudiants sur des textes de recherche (ce que nous sommes déjà nombreux à faire dans nos composantes), tout en étant bien entendu vigilant sur la lisibilité des textes. D'où le premier point.

- le troisième point concerne la structure de l'ouvrage qui n'a pas été tranchée car c'est trop tôt et infaisable en une heure et demie de discussion mais surtout parce que nous voulons que cette structure soit l'émanation du symposium que nous organisons à Montpellier en janvier 2023 et du groupe de travail mis en place lors de la biennale de Bordeaux. Ce groupe de travail sera coordonné par Serge Éloi, Fabienne Brière et Vincent Grosstephan. Il rassemblera des contributeur·rices issu·es des différents champs représentant les sciences de l'intervention. Le symposium et le groupe de travail devraient alors permettre de jeter les bases de l'ouvrage ;

- concernant les collègues à solliciter, nous pensons important de pouvoir confier la rédaction de chacun des chapitres à un collectif intégrant un·e jeune chercheur·e (en premier nom) avec a minima un·e chercheur·e expérimenté·e dans le champ de façon à jouer à la fois sur le renouvellement et sur la consistance de l'expérience. Nous avons notamment évoqué la question de la valeur d'un chapitre d'ouvrage dans le processus de qualification en 74ème : uniquement en complément si la ou le candidat·e est en 1^{er} auteur·trice.

- pour la coordination, une coordination à 4 ou 5 nous semble nécessaire au regard de la charge de travail que cela va représenter, à savoir Olivier Vors, Jérôme Visioli, Oriane Petiot, Vincent Grosstephan et Fabienne Brière.

Il nous semble donc important, au regard de l'enjeu, de ne pas se précipiter et de travailler en amont pour que le symposium de Bordeaux puisse constituer un lieu d'organisation et de structuration de cet ouvrage.

4. Point sur la biennale de Bordeaux (Guillaume Escalie)

Guillaume Escalié présente l'état d'avancement de l'organisation de la biennale.

- Il ne reste que des détails à régler, tout semble en excellente voie : Guillaume présente le programme général incluant les temps conviviaux (par exemple : un cocktail d'accueil est prévue le 28 à 19h30 à la mairie de Bordeaux ; une dégustation de Pessac-Léognan est prévue lors d'une pause méridienne ; les inscriptions à la soirée de gala vont bon train (merci à Claire pour la création de l'événement sur HelloAsso) ;
 - Est évoquée l'inscription dans le programme du groupe de travail sur l'intervention éducative dans les PPSA. Étant donné que les principaux participantes et participants à ce groupe de travail sont très pris (participation à des symposiums, communications dans des ateliers, modérateurs d'ateliers...) le seul moment semble être celui du début de soirée le mercredi 29. Après concertation avec les principaux concernés nous donnerons le créneau précis à Guillaume qui se chargera de le faire inscrire dans le programme.
 - Il y a 140 inscrit-es à ce jour.
5. Participation de l'ARIS au Réseau Thématique Pluridisciplinaire "Sports et société", axe 1 "éducation et inclusion" (cf. document ci-dessous)

Ceci est un point d'information. Vincent rappelle les principaux enjeux de la participation de l'ARIS (représenté par Vincent Grosstephan après que Nathalie Gal-Petitfaux ait dû se retirer pour cause de manque de disponibilité) à ce groupe de travail (cf. texte ci-dessous fourni avant le CA) :

Réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) « sports et société »

CONTEXTE

Le contexte de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est l'occasion de mettre en lumière les défis sociétaux (à la fois sociaux et économiques) importants liés au sport, à sa pratique et à son développement. Le volet « héritage » de Paris 2024 insiste sur l'effet levier que l'événement doit produire en matière de déploiement des politiques publiques sur :

- l'éducation par le sport (notamment à l'école, mais pas uniquement) ;
- l'inclusion de toutes et tous (quel que soit son âge, son sexe, son origine sociale, ses capacités, son orientation sexuelle) ;

- le développement des loisirs sportifs (en toute sécurité)¹ et des retombées sur les secteurs économiques associés ;
- l’accompagnement de la performance et des carrières sportives ;
- l’amélioration de la santé publique par la pratique régulière d’activités physiques (visée par les dispositifs dits de « sport-santé ») ;
- la préservation-protection de l’environnement (notamment dans le cadre de la pratique des sports de pleine nature) et le respect de la trajectoire bas-carbone.

On peut aussi évoquer les dimensions d’innovation technologiques (y compris à travers le tournant numérique) et sociales, et les enjeux de souveraineté et de rayonnement attachés aux Jeux olympiques et paralympiques, et plus largement au sport, quel que soit le niveau.

Or, depuis plus de quarante ans, les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) qui travaillent sur le sport (dans un sens large qui regroupe des pratiques compétitives, éducatives, de bien-être et de santé, de loisir et de tourisme, etc.) ont réalisé et publié de nombreux travaux sur les relations entre dynamiques sociales, politiques publiques et usages et formes de mobilisation du corps, des activités physiques et du sport². Au fil du temps, cette communauté de recherche, qui rassemble aujourd’hui plusieurs centaines de membres qui émargent dans six sociétés savantes³, a produit des données abondantes et a développé une intelligence collective, des compétences de recherche pointues et une expertise spécifique sur les questions sportives et concernant l’activité physique. Elle peine toutefois à trouver des instruments adéquats pour se structurer et être en mesure de répondre aux enjeux et défis sociétaux associés à l’héritage de Paris 2024.

Qu’est-ce que le RTP « sports et société » ?

Soutenu par l’Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (InSHS) depuis janvier 2022, le RTP « sports et société » s’inscrit dans le contexte de l’organisation des Jeux de Paris 2024. Il renvoie à la volonté de l’État de produire un héritage à long terme en matière de structuration de la recherche française pour accompagner les politiques publiques intersectorielles liées au sport et favoriser le développement et les innovations dans ce domaine.

Pour ce faire, en provoquant des situations d’échanges et d’interactions originales et encourageant la construction de programmes de travail collectifs, le RTP vise à favoriser les

¹ Que ces loisirs soient liés à l’engagement dans une pratique sportive ou à la consommation de spectacles ou d’événements sportifs, qu’ils correspondent à des pratiques régulières (quotidiennes ou hebdomadaires) ou en période de vacances, et quel que soit le cadre géographique (urbain, maritime, littoral, à la montagne, en forêt, etc.).

² Cf. *État de la recherche sur le sport dans les sciences humaines et sociales en France*, Paris, février 2018. Rapport réalisé par Claude Boli à la demande de Thierry Braillard (Secrétaire d’État aux Sports) et de Thierry Mandon (Secrétaire d’État à l’Enseignement supérieur et à la Recherche) : https://francearchives.fr/file/0833a56d2acc20a626dc6cac9394e1d9dccd27c0/Rapport_Claude%20BOLI.pdf

³ L’Association Française de Recherche en Activités Physiques et Sportives (AFRAPS), l’Association pour la Recherche sur l’Intervention en Sport (ARIS), la Société Française d’Histoire du Sport (SFHS), la Société Francophone de Philosophie du Sport (SFΦS), la Société de Management du Sport (S2MS) et la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF). L’International Association of Sports Economics a son siège à Limoges, où est situé le Centre de Droit et d’Économie du Sport.

échanges au sein d'une *communauté pluridisciplinaire* (de sociologues, anthropologues, psychologues, historiens, géographes, philosophes, économistes, juristes, *spécialistes de l'intervention, etc.*) qui est dispersée sur le territoire national et disséminée dans diverses sections scientifiques et universitaires. Il s'agira notamment de recenser et de cartographier cette communauté pour mieux l'identifier, favoriser sa plus visibilité et l'aider à créer des liens afin, notamment, d'aller vers des dépôts de projets de recherche pluridisciplinaires. À partir de là, il sera aussi possible d'envisager des collaborations interdisciplinaires (impliquant les sciences biologiques, les sciences de l'ingénierie et des systèmes, etc.), par exemple en lien avec GDR « Sport et activité physique ».

Ce RTP se fixe quatre objectifs principaux :

- Faire un état des lieux des recherches françaises sur le sport et les activités physiques dans les différents secteurs des SHS.
- Recueillir des éléments de comparaison entre différents pays sur le potentiel de recherche sur le sport et les activités physiques dans les principaux secteurs disciplinaires des SHS, ou à l'interface entre ces secteurs (cela permettra, entre autres, de dégager des enseignements intéressants concernant la structuration des recherches en SHS sur le sport selon les pays).
- À partir de ces analyses comparatives, faire émerger des indicateurs des points forts et des faiblesses des recherches françaises sur le sport et les activités physiques dans les divers secteurs disciplinaires des SHS et selon les thématiques.
- Formuler des recommandations pour développer la pluridisciplinarité des recherches afin de monitorer et d'accompagner les politiques publiques impliquant le sport et les activités physiques (en lien notamment avec l'éducation et l'inclusion ; la santé et le bien-être ; l'emploi, le tourisme et l'environnement ; les relations internationales, la diplomatie scientifique ; les questions de sécurité).

Avec la participation et le soutien de :

La Société Française d'Histoire du Sport (SFHS)

La Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF)

La Société Francophone de Philosophie du Sport (SFΦS)

La Société Savante de Management du Sport (S2MS)

L'Association Française de Recherche en Activités Physiques et Sportives (AFRAPS)

L'Association pour la Recherche sur l'Intervention en Sport (ARIS)

a. ÉQUIPE DE COORDINATION

Sylvain Ferez, Responsable du réseau (Université de Montpellier)

Philippe Terral (Université Toulouse 3)

Olivier Le Noé (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Marina Honta (Université de Bordeaux)

Bastien Soulé (Université Lyon 1)

William Gasparini (Université de Strasbourg)

b. AXES ET GROUPES DE TRAVAIL

— Éducation et inclusion : Christian Vivier, Carine Érard, Vincent Grosstephan, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Yves Morales (+ S. Ferez)

— Santé et bien-être : Claire Perrin, Gilles Vieille-Marchiset, Cécile Collinet, Yan Dalla Pria (+ P. Terral et M. Honta)

— Emploi, tourisme et développement durable : Jean Corneloup, Frédérique Roux, Ludovic Martel, Oumaya Hidri-Neys, Émilie Salamero, Isabelle Gaillard (+ B. Soulé)

— Relations internationales et diplomatie scientifique : Sylvain Dufraisse, Nicolas Bancel, Igor Martinache, Jérôme Soldani (+ W. Gasparini et O. Le Noé).

Ces quatre axes sont susceptibles d'être appréhendés à partir de thématiques et problématiques plus générales des sciences humaines et sociales, pour ne prendre que quelques exemples : Action Publique, Travail et Marchés, Inégalités sociales (selon la classe, le territoire, le genre, l'âge, le phénotype, la santé, le handicap, etc.), Identités, Innovation technologique, Productions culturelles, Relations humains/animaux, etc.

6. Hommages (Deriaz, Poussin, autres ?)

Plusieurs collègues partiront (ou sont déjà partis) en retraite. Il est décidé de leur rendre hommage lors de l'Assemblée Générale en leur offrant une bouteille de Pessac Léognan (cf. viticulteur évoqué plus haut) et en faisant intervenir quelqu'un susceptible d'évoquer rapidement leur parcours et leur fidélité à l'ARIS.

Tous les membres du CA sont mandatés pour tenter d'identifier toutes les personnes pouvant être concernées par cet hommage et pour les signaler au secrétaire. Un ajustement pourra encore être fait lors de la biennale.

7. Enquête auprès des jeunes chercheurs sur la suppression des prix que nous nous étions engagés à organiser lors de l'AG à Liège

Suite au débat sur le sujet lors de l'AG de Liège, et sur proposition de Nathalie Gal-Petitfaux, nous nous étions engagés à mener une enquête auprès des doctorant·es pour leur demander leur avis sur l'intérêt et les limites de décerner un prix jeune chercheur·e. Gilles a accepté de s'occuper de cela en coordination avec Thibaut et Claire.

8. Éléments de préparation AG

Les différents points devant être abordés à l'AG ont été recensés :

- Rapport moral du président dont notamment les principaux axes stratégiques ;
- Rapport financier
- Rapports des différentes commissions (communication, internationale, recherche et formation) au cours desquelles seront notamment présentés :
 - Les différents événements scientifiques organisés durant l'intervalle entre la biennale de Liège et celle de Bordeaux : journée sports d'opposition ; journées Alain Durey ; biennale des doctorant-es ; webinaires ;
 - Le travail de structuration du champ des SHS en STAPS avec les autres sociétés savantes et les évolutions au sein du CNU 74^e ;
 - ...

9. Questions diverses

Aucune question diverse

Fin du CA : 16H00